

**AVIS DE CONVOCATION****Le 7 mars 2024 à 18 h 30****AUX MEMBRES DU COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS (CPP)**

|   |   |
|---|---|
| <b>Membres du Conseil :</b>                                     | M. Pierre Gregory – Conseiller scolaire – <b>co-président</b><br>M <sup>me</sup> Emmanuelle Richez – Conseillère scolaire   |
| <b>Parents :</b>  | Mme Anick Lamarche, membre de la région <b>Sud</b><br>Mme Christine Hanley, membre de la région <b>Sud</b><br>Mme Badrieh Kojok, membre de la région du <b>Sud-Ouest</b><br>Mme Maria Jose Nino, membre de la région du <b>Sud-Ouest</b><br>M. David Croteau, membre de la région de <b>I’Huronie</b><br>Mme Nicole Treksler, membre de la région du <b>Grand Toronto</b><br>Mme A. Zohra Mokra, membre de la région du <b>Grand Toronto</b><br>Mme Cécile Figure Thalier, membre de la région du <b>Grand Toronto</b><br>M. Bilell Loukhaoukha, membre de la région de <b>Peel</b><br>M. Jonathan Mboso, membre de la région de la <b>Péninsule</b><br><b>co-président</b> |
| <b>Membres de l’administration du Conseil scolaire Viamonde</b> | M. Roland Desloges, Surintendant de l’éducation<br>M <sup>me</sup> Corine Céline, Secrétaire de séances   |
| <b>Membre invité :</b>  | M. Jean-François L’Heureux - Gestionnaire, Enquêtes et Règlement préventif, Unité des services en français, Bureau de l’Ombudsman   |

Vous êtes par la présente convoqué-e-s à la

Réunion du : **Comité de participation des parents**

Date : **le 7 mars 2024**

Heure : **à compter de 18h30**

Lieu : **rencontre sur la plateforme TEAMS**

[Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#)

## ORDRE DU JOUR

1. Mot d'ouverture
2. Reconnaissance des territoires des peuples autochtones
3. Affaires courantes :
  - 3.1 Adoption de l'ordre du jour
  - 3.2 Déclaration de conflit d'intérêts
  - 3.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 30 janvier 2024
  - 3.4 Questions découlant du procès-verbal de la réunion du 30 janvier 2024
4. Services en français en Ontario - M. Jean-François L'Heureux
5. Communication entre les Conseils d'écoles
6. Lettre d'appui pour le Programme national d'aide alimentaire en milieu scolaire et son financement
7. Politique n° 3,200 – Accès aux lieux scolaires  
Délai pour vos commentaires : **23 mars 2024**
8. Allocation des fonds supplémentaires – 41 506\$ - Suggestions d'ateliers de mathématiques pour parents
9. Tour de table des parents (15 min)
10. Les dates des prochaines rencontres CPP seront à 18 h30 :
  - 16 mai 2024
  - 14 novembre 2024
11. Levée de la réunion

# Reconnaissance des Territoires

Nous, *membres du conseil scolaire Viamonde*, souhaitons remercier la terre qui nous accueille, nous abrite et nous nourrit. Nous soulignons également le rôle important que jouent la faune, la flore, l'eau et les minéraux dans notre vie.

Nous reconnaissons les traités, les ententes et qu'il y a des terres non-cédées couvrant l'ensemble des territoires sur lesquels les écoles du Conseil scolaire Viamonde se trouvent, et sommes reconnaissants de pouvoir travailler et vivre sur ces terres. **Nous vous invitons à reconnaître et à respecter le territoire sur lequel vous vous trouvez aujourd'hui.**

Nous exprimons notre gratitude envers les peuples des Premières Nations, les Métis et les Inuit qui prennent soin de ces territoires depuis des temps immémoriaux.

Ainsi, nous pouvons apprendre et prendre soin de cette terre avec les peuples autochtones, afin de nous assurer du bien-être de tous les êtres vivants partageant ses ressources, pour les générations à venir.

[Carte des traités et des réserves en Ontario | Ontario.ca](#)

[Carte de territoires: Native-land.ca | La terre de quels aïeux?](#)

**NON-ADOPTÉ**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION N° 1 DU  
COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS (CPP)**

**Le 30 JANVIER 2024**

Le Comité CPP a tenu sa réunion le **30 janvier 2024** de 18 h 35 à 19 h 42 par vidéoconférence sous la co-présidence de conseiller Gregory.

|  |   |
|--|---|
| <b>Membres du Conseil présents :</b>           | M. Pierre Gregory – Conseiller scolaire - <b>coprésident</b><br>Mme Emmanuelle Richez – Conseillère scolaire  |
| <b>Parents présents :</b>                      | Mme Christine Hanley, membre de la région <b>Sud</b><br>Mme Badrieh Kojok, membre de la région du <b>Sud-Ouest</b><br>M. David Croteau, membre de la région de <b>l’Huronie</b><br>Mme A. Zohra Mokram, membre de la région du <b>Grand Toronto</b><br>Mme Cécile Figuière, membre de la région du <b>Grand Toronto</b><br>M. Bilell Loukhaoukha, membre de la région de <b>Peel</b><br>M. Jonathan Mbose, membre de la région de la <b>Péninsule - coprésident</b> |
| <b>Parents absents :</b>                       | Mme Anick Lamarche, membre de la région <b>Sud</b><br>Mme Maria Jose Nino, membre de la région du <b>Sud-Ouest</b><br>Mme Nicole Treksler, membre de la région du <b>Grand Toronto</b>  |
| <b>Membre Parents Partenaires en Éducation</b> | Mme Nathalie Lachance - Coordonnatrice aux communications et à la promotion de Parents Partenaires en Éducation   |
| <b>Membres de l’administration</b>             | M. Roland Desloges, surintendant de l’éducation<br>Mme Corine Céline, secrétaire de séances du Conseil  |

Lien pour accéder à la documentation de la réunion :

[https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation\\_des\\_Comites/Documents\\_CPP\\_du\\_30\\_janvier\\_2024.pdf](https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/Documents_CPP_du_30_janvier_2024.pdf)

**1. MOT DE BIENVENUE**

L’appel des membres est effectué par Mme Céline. Ensuite, M. Desloges souhaite la bienvenue à toutes et tous et remercie les nouveaux parents de leur intérêt et de leur motivation à siéger sur le comité de participation des parents.

M. Desloges assume la présidence de la rencontre jusqu'à l'élection des coprésidences du comité CPP.

## **2. RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES DES PEUPLES AUTOCHTONES**

M. Desloges lit la reconnaissance des territoires des peuples autochtones.

## **3. PRÉSENTATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS**

M. Desloges invite les membres de se présenter à tour de rôle.

## **4. ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE**

M. Desloges, surintendant de l'éducation, explique que si le Comité CPP, selon la politique 1,111, choisit d'avoir deux coprésidences, l'une d'elle doit être un membre parent et l'autre doit être un membre du Conseil. La présidence des quatre réunions de l'année sera assumée à tour de rôle entre les coprésidences.

Mme Kojok appuyée par Mme Hanley propose d'avoir deux coprésidences.

Conseillère Richez, propose que conseiller Gregory soit coprésident du comité représentant les membres du Conseil.

Conseiller Gregory accepte le mandat de coprésidence pour année 2024.

M. Jonathan Mboso propose sa nomination comme coprésident représentant les parents. N'ayant pas d'autres nominations, M. Jonathan Mboso est nommé coprésident représentant les parents.

QUE conseiller Gregory et M. Jonathan Mboso soit les deux coprésidences du comité CPP pour l'année 2024.

**ADOPTÉE**

## 5. AFFAIRES COURANTES

### 5.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Croteau, appuyé par M. Loukhaoukha propose :

**QUE** l'Ordre du jour soit approuvé.

**ADOPTÉE**

### 5.2 DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

### 5.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 30 NOVEMBRE 2023

M. Loukhaoukha, appuyé par M. Croteau, propose :

**QUE** le Procès-verbal de la réunion du 30 novembre 2023 soit approuvé.

**ADOPTÉE**

### 5.3 QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 30 NOVEMBRE 2023

Aucune question sur le procès-verbal du 30 novembre 2023.

## 6. PRÉSENTATION DU MEMBRE PPE

Mme Nathalie Lachance - Coordonnatrice aux communications et à la promotion de Parents Partenaires en Éducation se présente aux membres du comité CPP. Elle explique son rôle en tant que membre de Parent Partenaire en Éducation. Le PPE a pour mission d'éclairer, d'accompagner et d'outiller les parentes dans leur parcours de premier éducateur.

Elle encourage les membres d'aller sur leur site pour en connaître davantage sur le fonctionnement de PPE. <https://www.ppeontario.ca>

## 7. PRÉSENTATION SUR LE RÔLE ET MANDAT DU CPP

M. Roland Desloges, surintendant de l'éducation, fait une présentation sur le rôle et mandat du CPP.

## 8. ALIMENTATION SAINS, COLLATION ET PETIT DÉJEUNER

M. Roland Desloges présente brièvement aux membres du comité les points sur l'alimentation sains, les collations et les petits déjeuners dans les écoles.

Par la suite de la présentation, M. Desloges a expliqué aux membres du comité que la promesse électorale de 2021 du gouvernement fédéral indiquait une subvention d'environ deux cents millions de dollars pour soutenir un programme national en matière d'alimentation en milieu scolaire. Il suggère à ce que les conseils d'écoles envoient une lettre type qui leur sera envoyée par le Conseil afin qu'ils l'envoient de leur part au gouvernement fédéral à ce sujet.

Après une période de questions, Mme Hanley, appuyée par Mme Figuière, propose :

**QUE** le comité CPP mandate l'administration d'envoyer une lettre type à chaque conseil d'école demandant au gouvernement fédéral de tenir leur promesse en lien avec un programme national en matière d'alimentation en milieu scolaire subventionné par le gouvernement fédéral.

Le comité sera mis au courant du suivi de cette recommandation dans la prochaine réunion du comité.

**ADOPTÉE**

## **9. PARTAGE DE LEVÉES DE FONDS DANS LES ÉCOLES ET APPUI DES BUREAUX DE SANTÉ PUBLIQUE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ÉCOLE.**

M. Desloges partage au comité du suivi sur les levées de fonds dans les écoles et de l'appui des bureaux de santé publique aux membres du conseil d'école.

Chaque école a fourni dans un formulaire les détails des levées de fonds au sein de leurs écoles qui sera envoyé aux directions d'école afin de partager avec leurs membres du conseil d'école.

## **10. ALLOCATION DES FONDS SUPPLÉMENTAIRES – 41,506\$**

Les membres du comité sont informés par M. Desloges qu'il y a une somme de 41 506\$ et qu'il aimerait des idées de projets ou de façon à dépenser cet argent pour aider les parents du Conseil à mieux aider leurs enfants dans leur apprentissage.

Mme Kojok suggère de rassembler plusieurs écoles pour organiser des activités afin de susciter l'intérêt des parents. L'idée de Mme Richez et de mettre en place un fonds pour recruter une gardienne afin de permettre aux parents de s'impliquer davantage dans les activités de la communauté

M. Gregory demande aux membres de partager leurs idées à M. Desloges.

## **11. ATELIERS POUR LES PARENTS**

Les membres du comité prennent connaissance des ateliers pour les parents, tutrices, tuteurs pour l'année 2023-2024.

Une discussion s'ensuit, car certains membres estiment que les ateliers ne sont pas assez détaillés.

M. Roland prend en compte les commentaires reçus et demande aux membres de lui faire parvenir leurs suggestions quant aux ateliers qu'ils aimeraient voir.



## 12. COURS DE FRANÇAIS POUR ADULTES

M. Desloges informe les membres du comité que les cours de français pour adultes débutent bientôt. Les directions d'école ont déjà transmis les inscriptions à leur communauté scolaire. Il demande aux membres d'encourager leur entourage à s'inscrire.

## 13. LES DATES DES PROCHAINES RENCONTRES CPP

Les membres du Comité CPP prennent connaissance des dates des prochaines rencontres CPP à 18 h 30.

- 7 mars 2024
- 16 mai 2024
- 14 novembre 2024

## 14. LEVÉE DE LA RÉUNION

À **19 h 42**, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Mokram, appuyée par M. Loukhaoukha propose :

***QUE** la réunion soit levée.*

**ADOPTÉE**

Le surintendant de l'éducation

**Roland Desloges**

Le coprésident du Comité CPP

**Pierre Gregory**

(add letterhead)

L'honorable Chrystia Freeland  
Ministre des Finances et vice-première ministre  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario)  
Canada  
K1A 0A6  
[chrystia.freeland@parl.gc.ca](mailto:chrystia.freeland@parl.gc.ca)

**Objet : Budget fédéral 2024**

Madame la ministre Freeland,

Dans le cadre des consultations prébudgétaires qu'effectue le gouvernement fédéral, nous, (association/school board/school authority/school district), tenons à demander qu'un milliard de dollars sur cinq ans, dont un minimum de 200 millions de dollars par année, soient prévus au budget 2024 pour un Programme national d'aide alimentaire en milieu scolaire. Nous sommes particulièrement préoccupés du fait que le budget de l'an dernier n'en faisait aucune mention, ce qui est troublant puisqu'un Programme national d'aide alimentaire en milieu scolaire avait initialement été introduit dans le cadre du budget 2019, puis réaffirmé dans la référence, au budget 2022, aux lettres de mandat destinées à la ministre des Familles, des Enfants et du Développement social et à la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Le/La (association/school board/school authority/school district) croit fermement que le gouvernement doit tenir sa promesse électorale. En incluant ce besoin sociétal extrêmement important dans le budget 2024, le gouvernement démontrera son engagement envers l'alimentation dans les écoles et la nutrition des élèves. Nous savons que l'ensemble des provinces et des territoires sont disposés à conclure avec le gouvernement fédéral des ententes relatives à un Programme national d'aide alimentaire en milieu scolaire à frais partagés. Comme c'est le cas avec les accords sur les services de garde d'enfants, nous sommes confiants que les fonds fédéraux pourraient être acheminés aux provinces et aux territoires, dont chacun est doté de structures veillant à ce que les argents se traduisent en davantage de programmes robustes et d'aliments de qualité pour les élèves. Cela aura un effet appréciable sur les défis d'abordabilité que doivent relever les familles, tout en appuyant la réussite et le bien-être des élèves canadiens.

De nombreux intervenants ont pris part aux consultations menées par les ministères susmentionnés. Notre appui et nos commentaires figurent dans le document [Consultations sur une Politique nationale en matière d'alimentation dans les écoles – rapport « Ce que nous avons entendu »](#). Le/La (association/school board/school authority/school district) n'est pas le seul organisme à appuyer le projet de loi d'initiative parlementaire C-322 du député Serge Cormier, *Loi concernant l'élaboration d'un cadre national visant l'établissement d'un programme d'alimentation en milieu scolaire*.

En qualité de défenseurs de l'enseignement public, nous constatons directement les difficultés que doivent surmonter nos enfants, nos familles et nos communautés. L'insécurité alimentaire est un problème national dont les taux augmentent à des niveaux sans précédent. Un rapport de 2022 de Statistique Canada\* révèle que 6,9 millions de gens dans 10 provinces, notamment

<sup>1</sup> \* [Le Quotidien — Enquête canadienne sur le revenu, 2021 \(statcan.gc.ca\)](#)

quelque 1,8 millions d'enfants, vivaient dans un ménage ayant du mal à se procurer les denrées alimentaires dont ils ont besoin.

Lorsque les enfants et les jeunes viennent à l'école le ventre vide, il est difficile pour eux de concentrer sur l'apprentissage. Il s'agit d'une réalité déplorable pour beaucoup trop d'élèves dans nos écoles. Les élèves doivent être pleinement disposés à affronter leur journée d'apprentissage sans se soucier d'où viendra leur prochain repas. En termes simples, les enfants qui n'ont pas faim sont plus susceptibles de bien apprendre et de participer aux activités en salle de classe et parascolaires.

Le/La (association/school board/school authority/school district) has/have a aussi plaidé au palier provincial pour un appui et un financement continus, ce qui doit toutefois être renforcé par une garantie financière coordonnée au palier national.

Une politique et un programme national d'aide alimentaire en milieu scolaire permettrait également de veiller à ce que tous les enfants soient nourris convenablement pour apprendre, grandir et améliorer leur santé et leur bien-être.

Il s'est fait beaucoup de travail dans les ministères fédéraux ainsi que dans chaque province/notre province. Le moment est venu pour un engagement financier réel de la part du gouvernement fédéral pour faire en sorte que cette initiative devienne réalité. Nos enfants et leur famille ne peuvent pas attendre.

Au nom du/de la (Your association/school board/school district), nous comptons sur l'inclusion, dans le budget 2024, d'un financement réservé à l'appui d'un Programme national d'aide alimentaire en milieu scolaire.

Nous vous remercions de votre attention et vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

**SIGNATURE HERE**

**BOILERPLATE HERE**

c. c. L'honorable Jenna Suds, ministre des Familles, des Enfants et du Développement social  
L'honorable Lawrence MacAulay, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Le 1er mars 2024

**AUX MEMBRES DU CONSEIL**

**Objet : Lettre d'appui pour le *Programme national d'aide alimentaire en milieu scolaire* et son financement**

---

**PRÉAMBULE**

Le gouvernement fédéral a introduit un *Programme national d'aide alimentaire en milieu scolaire* dans le cadre du budget 2019, puis l'a réaffirmé dans la référence au budget 2022, et au travers de lettres de mandat destinées à la Ministre des Familles, des Enfants et du Développement social et à la Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Un milliard de dollars sur cinq ans, dont un minimum de 200 millions de dollars par année, avaient été prévus au budget 2024 pour ce genre de programme scolaire.

**SITUATION ACTUELLE**

Ce *projet de loi C-322 Cadre national visant l'établissement d'un programme d'alimentation en milieu scolaire* mise à :

- améliorer l'accès à l'alimentation saine aux élèves canadiens afin qu'ils puissent se concentrer sur leurs apprentissages;
- répondre à l'insécurité alimentaire, ainsi que ses répercussions sur la santé mentale des jeunes et l'augmentation de l'anxiété;
- améliorer l'impact sur la santé des groupes marginalisés;
- promouvoir les habitudes, les choix et un style de vie fondés sur une saine alimentation;
- accroître la littératie en matière de saine alimentation;
- appuyer les agriculteurs et les fermiers locaux; et
- soutenir un système alimentaire plus sain et plus durable.

Une lettre à l'intention du gouvernement fédéral a été rédigée afin d'insister sur la promesse du financement et de l'appui d'un *Programme national d'aide alimentaire en milieu scolaire*.

**Il est recommandé :**

**QUE** le projet de lettre en date du 1<sup>er</sup> mars intitulé *Programme national d'aide alimentaire en milieu scolaire et son financement* soit reçue.

**QUE** les membres du Conseil mandate la Présidente d'envoyer la lettre sur le *Projet de loi C-322 – Cadre national visant l'établissement d'un programme d'alimentation en milieu scolaire* au gouvernement fédéral.

**Préparé par:**

Le surintendant de l'éducation  
Roland Desloges

**Présenté par :**

La direction de l'éducation par intérim,  
Michel Laverdière



## **Devis : formation pour les parents 2024 Conseil scolaire Viamonde**

Offre de formations s'adressant aux parents pour les aider à comprendre le nouveau programme-cadre de mathématiques de la 1<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année afin d'appuyer leur enfant à la maison. Les formations s'offriront en français en présentiel avec des participants à distance.

**Titre de la formation :** Appuyer mon enfant en mathématiques

**Durée :** 75 à 90 minutes

**Heure des formations :** heure précise à confirmer (après les classes ou en début de soirée)

**Contenu :**

- Survol des nouveautés du programme-cadre de mathématiques de l'Ontario
- Les grandes idées en mathématiques
- Représenter des nombres et des opérations (manipulation)
- Contextes favorables à domicile pour intégrer :
  - La modélisation mathématique
  - La littératie financière
- Le codage en mathématiques : pourquoi et comment



### **Coût des formations**

1 150\$ + TVH par formation (tarif tout compris : préparation, animation, suivis, hébergement, kilométrage, autoroute à péage, repas sur la route, prêt du matériel, administration). Ce tarif s'applique n'importe où sur le territoire du Conseil scolaire Viamonde.

### **Nombre de formations :**

À confirmer : entre 4 à 10 formations

### **Dates :**

De mars 2024 à mai 2024. Les dates précises sont à confirmer en fonction de mes disponibilités et des disponibilités des écoles.

### **Ressources :**

Un lien électronique sera fourni aux parents pour accéder aux liens et aux ressources suite à la formation.